



REPUBLIQUE DU SENEGAL

**MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES**

DIRECTION DE LA REGLEMENTATION ET DE LA SUPERVISION DE SYSTEMES FINANCIERS DECENTRALISES

# SITUATION DES SFD

---

## 2012

---

TRIMESTRE 1

TRIMESTRE 2

TRIMESTRE 3

TRIMESTRE 4

## AVANT-PROPOS

--- 0 ---

La présente publication fait la situation trimestrielle du secteur à partir des données financières et non financières fournies par les Systèmes Financiers Décentralisés (Sfd).

Pour la deuxième année d'application des instructions 10-08-2010, 16-12-2010 et 20-12-2010, une amélioration est constatée dans la transmission des données financières qui concentrent dans la présente publication plus de 82% du sociétariat, 79% de l'encours des crédits et 85% de l'encours des dépôts.

La Direction de la Réglementation et de la Supervision des Systèmes financiers décentralisés (DRS-Sfd) poursuit, à travers la Situation des Sfd, l'objectif de mettre à la disposition des utilisateurs et des décideurs publics, les données les plus récentes du secteur.

Un focus est attaché, en annexe, pour rappeler les indicateurs de rentabilité.

## Table des matières

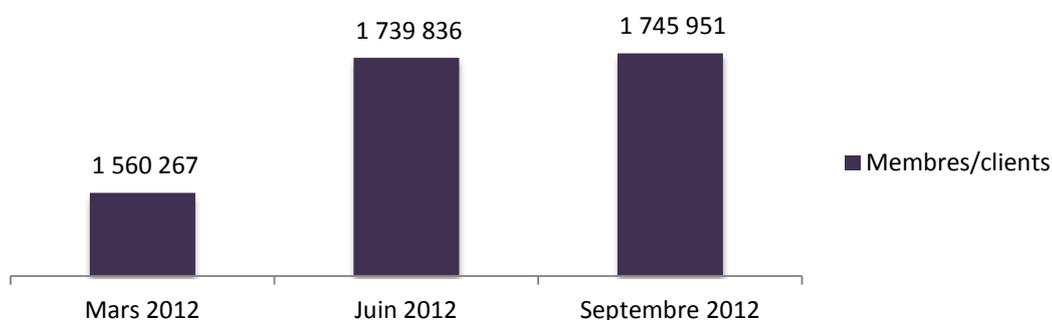
Evolution du nombre de membres/clients. ....	4
Encours des crédits.....	4
Taux de créances en souffrance.....	5
Dépôts .....	5
Dispositif prudentiel : Ratios .....	6
Limitation des risques auxquels est exposée une institution .....	6
La norme de capitalisation ou ratio de solvabilité .....	7
La liquidité des Sfd.....	7
Limitation des opérations autres que les activités d'épargne et de crédit.....	8
Couverture des emplois à moyen et long terme par des ressources stables .....	8
Limitation des prises de participations .....	9
Financement des immobilisations.....	9
Limitation des prêts aux dirigeants et au personnel ainsi qu'aux personnes liées.....	10
Limitation des risques pris sur une seule signature .....	10
Focus : Indicateurs de rentabilité.....	11
Méthodologie de calcul des Indicateurs de rentabilité .....	12

Comparativement au deuxième trimestre 2012, les Systèmes Financiers Décentralisés (SFD) restent bien orientés au troisième trimestre à la faveur des augmentations respectives du sociétariat, de l'encours des crédits et de celui des dépôts. Sur la période, la qualité du portefeuille s'est également améliorée.

### Evolution du nombre de membres/clients.

Le nombre de membres/clients a augmenté au cours du troisième trimestre passant de 1 739 836 à 1 745 951, soit une progression de 2.21% en glissement trimestriel. Le taux de pénétration des Sfd reste stable avec 14% indexé à la population totale, et 42,15% rapporté à la population active.

**Graphique 1 :** Evolution du sociétariat

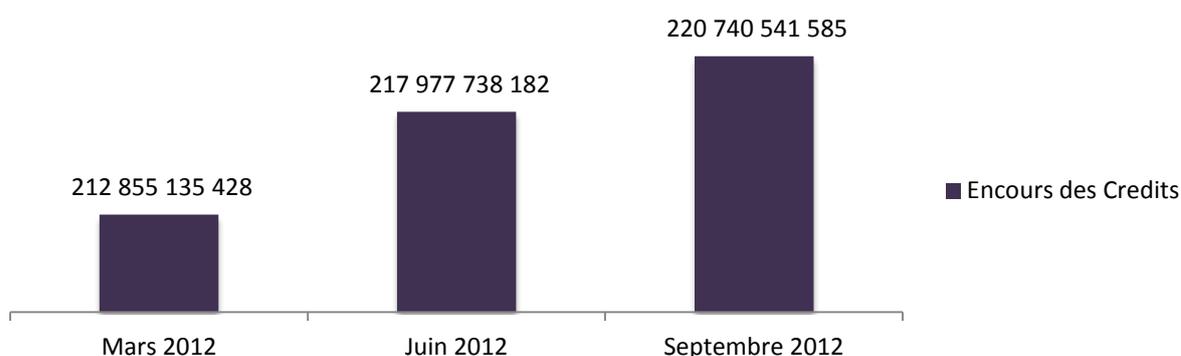


### Encours des crédits

Hausse de l'encours de crédit et baisse du taux de créance en souffrance.

En fin septembre, la tendance haussière de l'encours de crédits octroyés par les Sfd s'est maintenue. En effet, l'encours de crédit s'est établi à 220 milliards contre 217,9 milliards en fin juin, soit une progression de 1,3% contre 2,1% un trimestre auparavant.

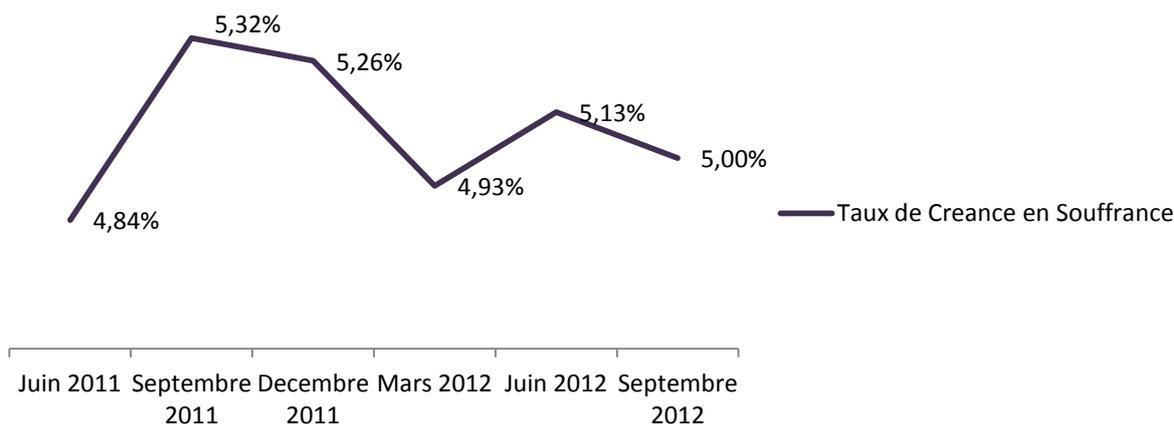
**Graphique 3 :** évolution de l'encours de crédit



## Taux de créances en souffrance

En fin septembre 2012, il est constaté une légère amélioration de la qualité du portefeuille des Sfd, passant de 5,13% en fin Juin à 5% soit une légère baisse de 0,13 points de base. Le taux de créance en souffrance reste cependant au dessus de la norme fixé à 3% (PAR à 90 jours).

**Graphique 4:** Evolution du taux de créances en souffrance

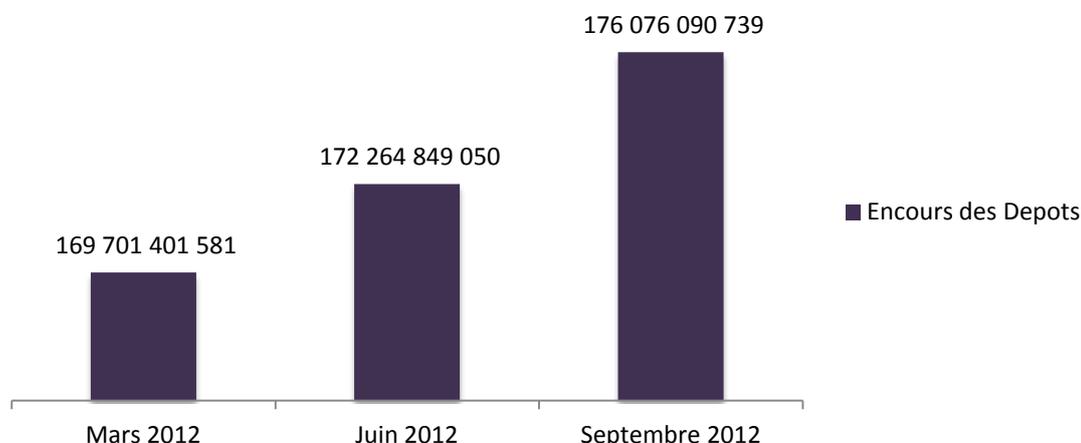


## Dépôts

Hausse des dépôts à la fin du troisième trimestre 2012.

Les dépôts se renforcent et se situent à 176 milliards contre 172,2 milliards, soit une hausse de 1,27% comparativement au trimestre précédent.

**Graphique 5 :** évolution de l'encours des dépôts



**Tableau récapitulatif:** Sociétariat, encours de crédits et dépôts des Sfd

	Mars 2012	Juin 2012	Septembre 2012	Evolution
Membres/clients	1 560 267	1 739 836	1 745 951	0,35%
Encours des Depots	169 701 401 581	172 264 849 050	176 076 090 739	2,21%
Encours des Credits	212 855 135 428	217 977 738 182	220 740 541 585	1,27%
Taux de Creance en Souffrance	4,93%	5,13%	5,00%	0,13

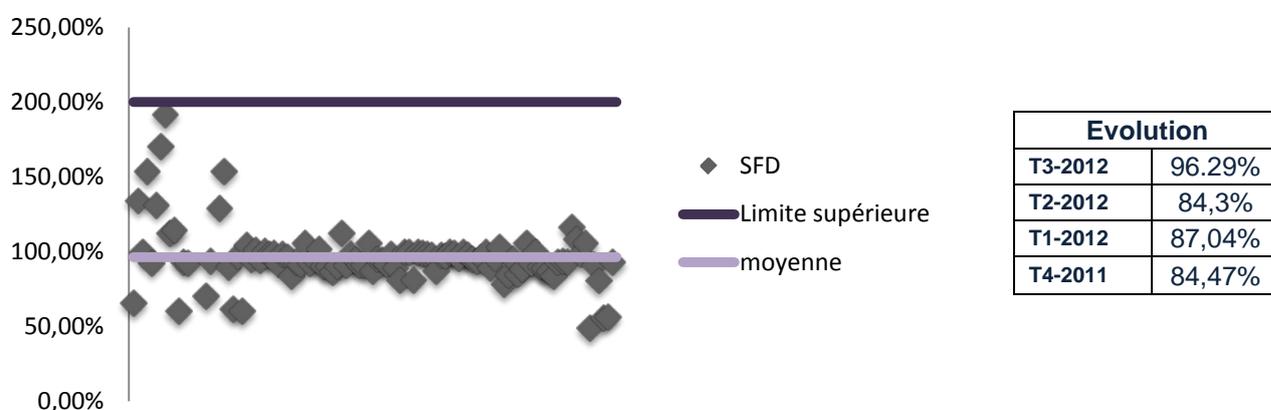
## Dispositif prudentiel : Ratios

Les Sfd transmettent à fréquence mensuelle et/ou trimestrielle dix ratios déterminés par les instructions<sup>1</sup> de la Banque Centrale. Ces ratios renseignent sur la situation financière des Sfd.

### Limitation des risques auxquels est exposée une institution

Au troisième trimestre, les Sfd ont affiché une moyenne de 96.29% contre 84.3% au trimestre précédent.

Limitation des risques auxquels est exposée une institution



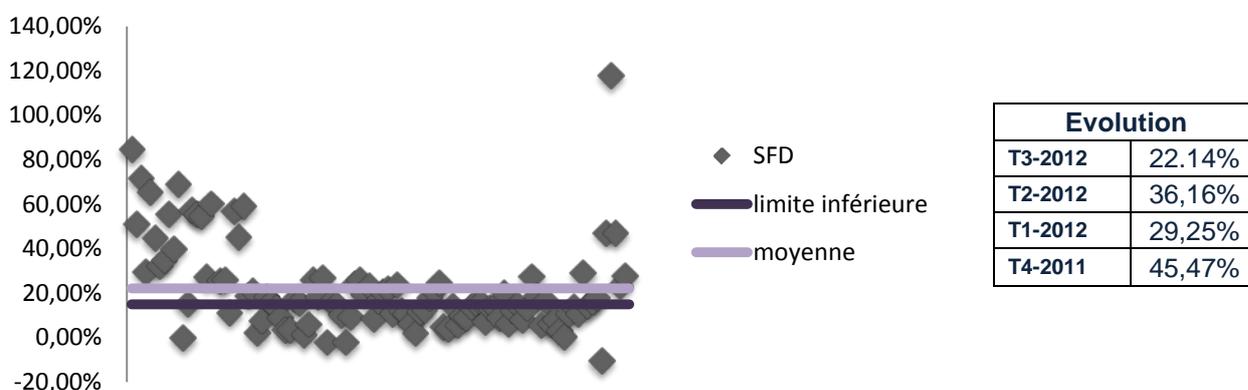
*Limite le risque global porté par l'institution, risque qui ne peut excéder le double des ressources internes et externes de l'institution. Il est déterminé par le rapport entre les risques portés et les ressources.*

<sup>1</sup> Instructions Banque Centrale : 10-08-2010 ; 16-12-2010

## La norme de capitalisation ou ratio de solvabilité

Au troisième trimestre Le niveau de capitalisation des SFD s'est situé à 22.14% contre 36,16% au dernier trimestre.

Norme de capitalisation



Elle vise un minimum de solvabilité de l'institution au regard de ses engagements. Il se détermine par le rapport fonds propres sur actif total, la norme est de 15% minimum.

## La liquidité des Sfd

Le ratio de liquidité est ressorti à 128.25% contre 151,86%.

Ratio de Liquidité

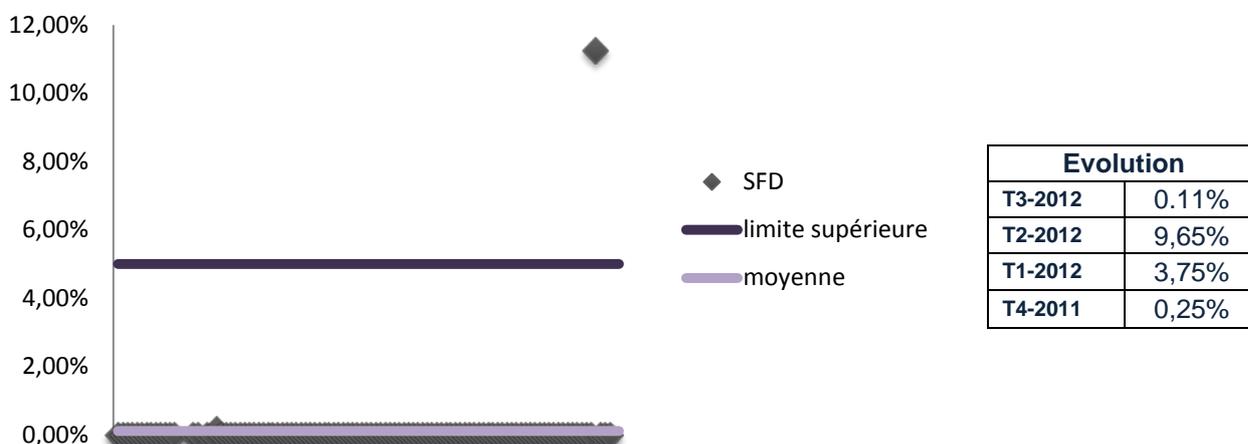


La norme de liquidité est le rapport entre le passif exigible, l'encours des engagements et l'ensemble des valeurs disponibles et réalisables à court terme dont la norme est de 60% pour les institutions ne collectant pas de dépôt, 80% pour les institutions en réseaux et 100% pour les institutions isolées. Elle mesure la capacité du Sfd à faire face à son passif exigible et honorer, en outre, ses engagements de court terme avec des ressources de court terme.

## Limitation des opérations autres que les activités d'épargne et de crédit

A fin septembre 2012, 0.11% des opérations effectuées par les Sfd ne sont pas liées aux activités d'épargne et de crédit contre 9,65% le trimestre précédent.

Limitation des opérations autres que les activités d'épargne et de crédit



## Couverture des emplois à moyen et long terme par des ressources stables

Au troisième trimestre, les ressources stables couvrent plus de 2 fois les emplois à moyen et long terme avec un taux de 227,68% contre 404,64% à fin juin 2012.

Couverture des emplois moyen et long par des ressources stables

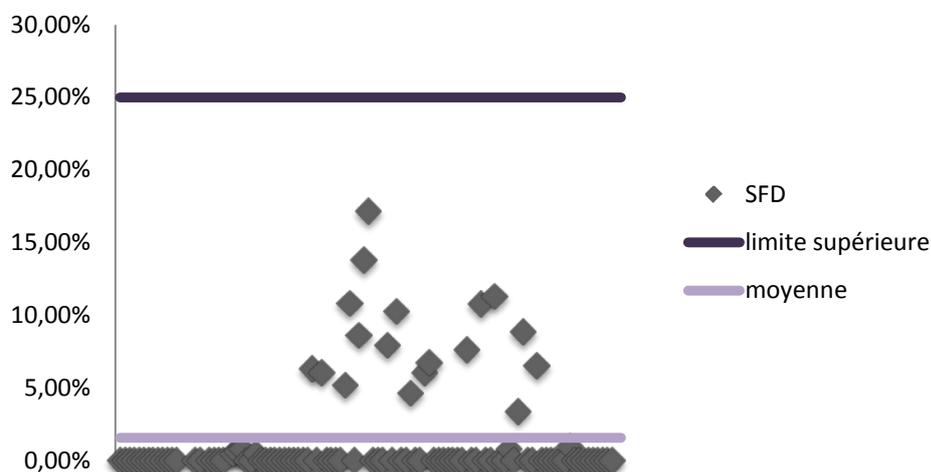


*Ce ratio est le rapport entre les ressources stables et le montant net des emplois à moyen et long terme. La norme fixée est un minimum de 100%. Ce ratio vise la limitation d'une transformation excessive de ressources à court terme en emplois de moyen ou long terme.*

## Limitation des prises de participations

Les prises de participation sont ressorties à 1,57% des fonds propres contre 1,24% le trimestre précédent. La norme de ce ratio est fixée à 25%, maximum, des fonds propres.

Limitation des prises de participation

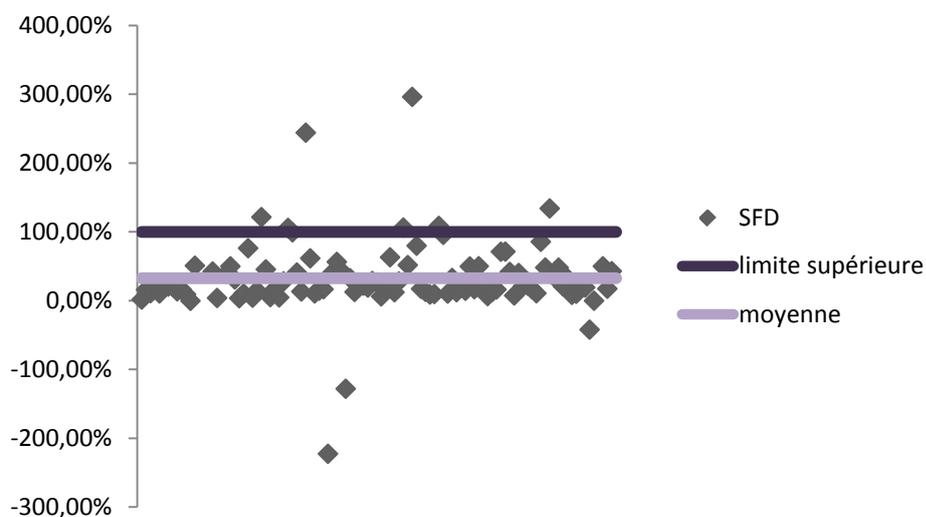


Evolution	
T3-2012	1,57%
T2-2012	1,24%
T1-2012	1%
T4-2011	1,29%

## Financement des immobilisations

Au troisième trimestre les Sfd ont, en moyenne, financé leurs immobilisations à hauteur de 32,36% de leurs fonds propres contre 25,07% le trimestre précédent, pour une norme de 100% maximum.

Financement des immobilisations par les fonds propres

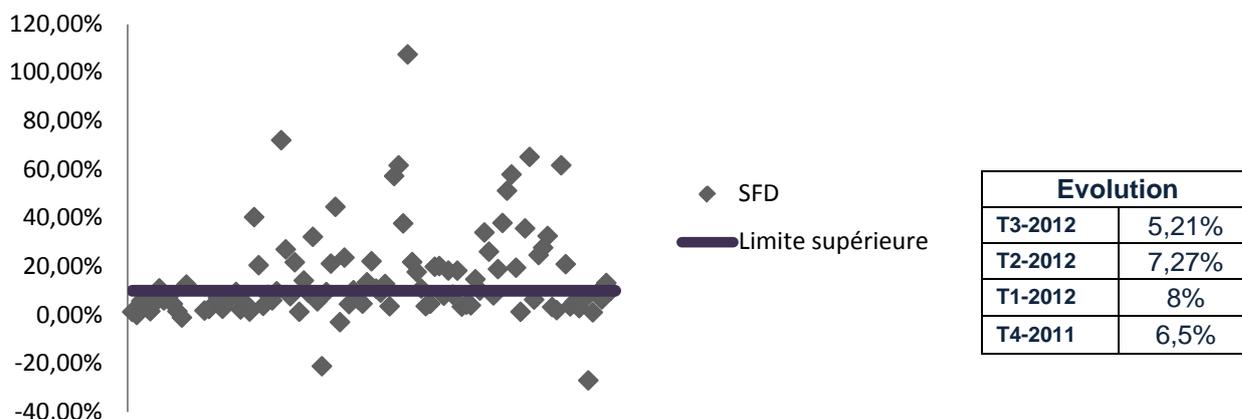


Evolution	
T3-2012	32,36%
T2-2012	25,07%
T1-2012	53,29%
T4-2011	25,43%

## Limitation des prêts aux dirigeants et au personnel ainsi qu'aux personnes liées

La moyenne pour ce ratio a connu une baisse comparativement au trimestre précédent passant de 7,27% à 5,21% fin septembre 2012.

Limitation des prêts aux dirigeants et au personnel ainsi qu'aux personnes liées

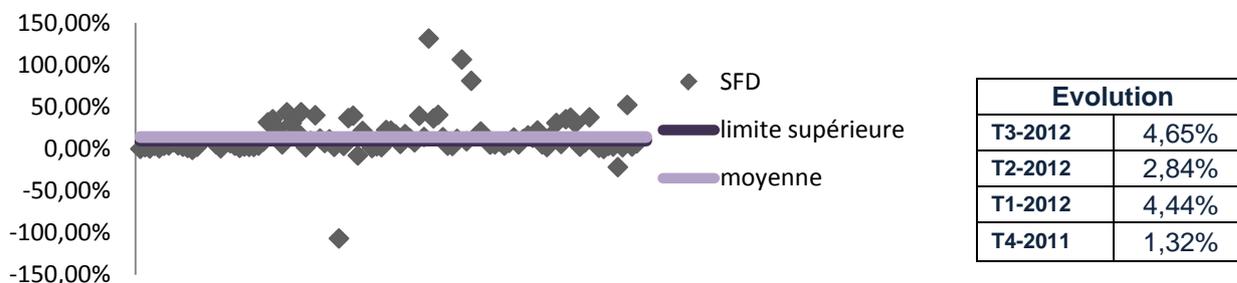


*Ce ratio a pour but de prévenir le risque de concentration de prêts et engagements en faveur des dirigeants et également de contrôler l'utilisation des crédits par ces derniers, la norme est fixée à un maximum de 10% indexé aux fonds propres de l'institution.*

## Limitation des risques pris sur une seule signature

A fin septembre 2012, il est ressorti un ratio moyen de 4.65% contre 2,84% en fin juin 2012 soit une hausse de 1,81 point pour une norme de 10% indexée aux fonds propres.

Limitation des risques pris sur une seule signature



*Par risques, il faut comprendre l'encours des prêts accordés ainsi que les engagements de financement et de garantie consenti aux membres ou clients. Par une seule signature, il est fait référence à toute personne physique ou morale agissant en son nom propre et/ou pour le compte d'une structure dont elle détient directement ou indirectement un pouvoir de contrôle.*

# FOCUS

## Indicateurs de rentabilité

Les SFD affichent une meilleure rentabilité au troisième trimestre.

**Le ratio de rentabilité des Fonds Propres**, dont la norme est fixée à un minimum de 15% affiche, en fin septembre, une moyenne de 13,69% contre 5,17% le trimestre précédent.

*Ce ratio indique la capacité du Sfd à générer des revenus à partir de ses fonds propres.*

**Le ratio de rendement sur actif** est ressorti à 2,49% contre 1,62% le trimestre précédent, malgré cette hausse le ratio demeure en deçà de la norme fixée à 3% minimum.

*Ce ratio indique la capacité du Sfd à générer des revenus à partir de son actif.*

**L'Autosuffisance opérationnelle**, avec une norme de 130% minimum, est ressorti à 133,74% contre 116,99% à la fin du deuxième trimestre.

*L'autosuffisance opérationnelle nous indique si l'institution génère suffisamment de produits de ses opérations pour couvrir les charges que celles-ci engendrent.*

En ce qui concerne la **marge bénéficiaire** dont la norme est fixée à 20% minimum, il est ressorti un taux moyen de 11% contre 12,92% au deuxième trimestre 2012.

*Ce ratio indique la marge de bénéfices réalisée sur les revenus générés par l'activité du Sfd*

Au troisième trimestre, il est ressorti un **coefficient d'exploitation** moyen de 67,17% contre 80,91% le trimestre précédent. La norme est fixée à 40% maximum pour les structures de crédit direct et 60% maximum pour les structures d'épargne et de crédit.

*Ce ratio indique l'efficacité du Sfd dans la maîtrise de ses charges et sa capacité à générer des produits supérieurs aux frais engendrés par l'activité. Il vise la pérennité de l'activité*

**Le ratio de rentabilité des Fonds Propres (Norme > 15%).**

*Résultat d'exploitation hors subvention*

---

*Montant moyen des Fonds Propres de la période*

**Le ratio de rendement sur actif (Norme > 3%).**

*Résultat d'exploitation hors subvention*

---

*Montant moyen de l'actif pour la période*

**L'Autosuffisance opérationnelle (Norme > 130%).**

*Montant des produits d'exploitation*

---

*Montant total des charges d'exploitation*

**La Marge bénéficiaire (Norme > 20%).**

*Résultat d'exploitation*

---

*Montant total des produits d'exploitation*

**Le Coefficient d'exploitation (< 40% pour les structures de crédit direct et < 60% pour les structures d'épargne et de crédit).**

*Frais Généraux*

---

*Produits financiers net*